



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 34675

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le rapport de la Cour des comptes relatif à l'application des lois de financement de la sécurité sociale publié en septembre 2008. Le rapport préconise d'améliorer le système d'informations relatif aux assurances complémentaires, en particulier : les données générales et exhaustives issues des documents comptables et statistiques qu'elles doivent adresser à l'autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (ACAM) ; le suivi des aides apportées à la couverture complémentaire (subventions, aides sociales et fiscales) ; l'outil de simulation micro-économique permettant d'évaluer, au plus près, les effets de la couverture complémentaire sur les ménages, ventilés selon leurs caractéristiques socio-économiques. Il lui demande de bien vouloir l'informer sur le suivi de cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34675

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 novembre 2008, page 9495

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)